



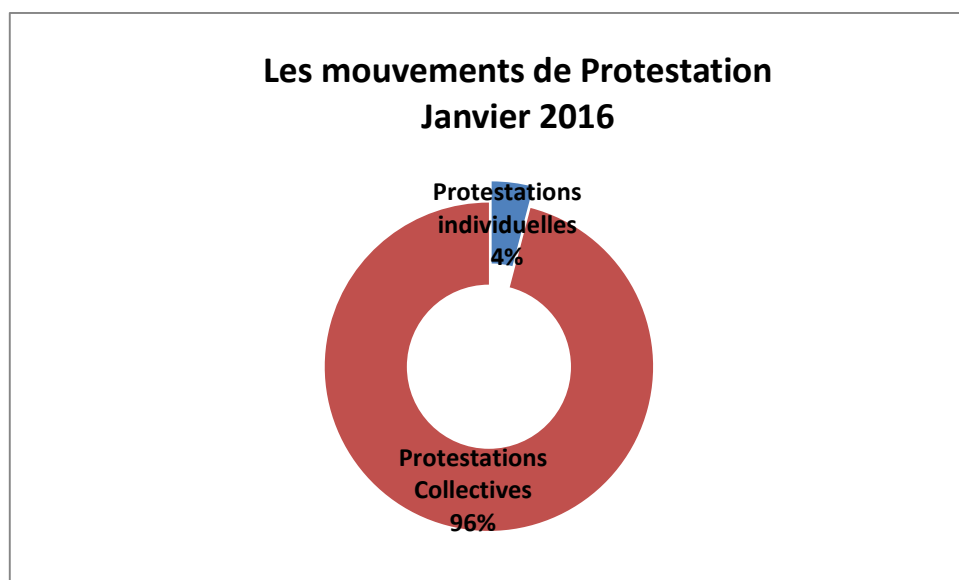
## ***Rapport de l'Observatoire Social Tunisien***

***Janvier 2016***

Le présent rapport constitue le premier de l'année 2016. Ce mois a été témoin des plus importants mouvements de protestation depuis la création de l'Observatoire Social Tunisien en 2014.

### **Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :**

L'Observatoire Social Tunisien a enregistré 1521 mouvements de protestation aussi bien collectifs qu'individuels, durant le mois de janvier 2016 et ce, comme suit :



Les mouvements de protestation individuelle représentent 4% des observations de notre organisme alors que les manifestations collectives ont constitué la part du lion avec 96% des mouvements durant ce mois de Janvier 2016.

Mois	Janvier	
Nature des Mouvements		
Protestations individuelles	62	4.1%
Protestations Collectives	1459	95.9%
Mouvements de Protestation	1521	

Le premier mois de l'année 2016 a connu un nombre important de protestations collectives suite au suicide du jeune Ridha Yahyaoui, qui s'est jeté du haut d'un poteau électrique dans une place publique à Kasserine.

Ces mouvements de protestation ont été initiés dans le gouvernorat de Kasserine (ce qui a eu pour conséquence l'instauration d'un couvre-feu de local de 18h00 à 5h00).

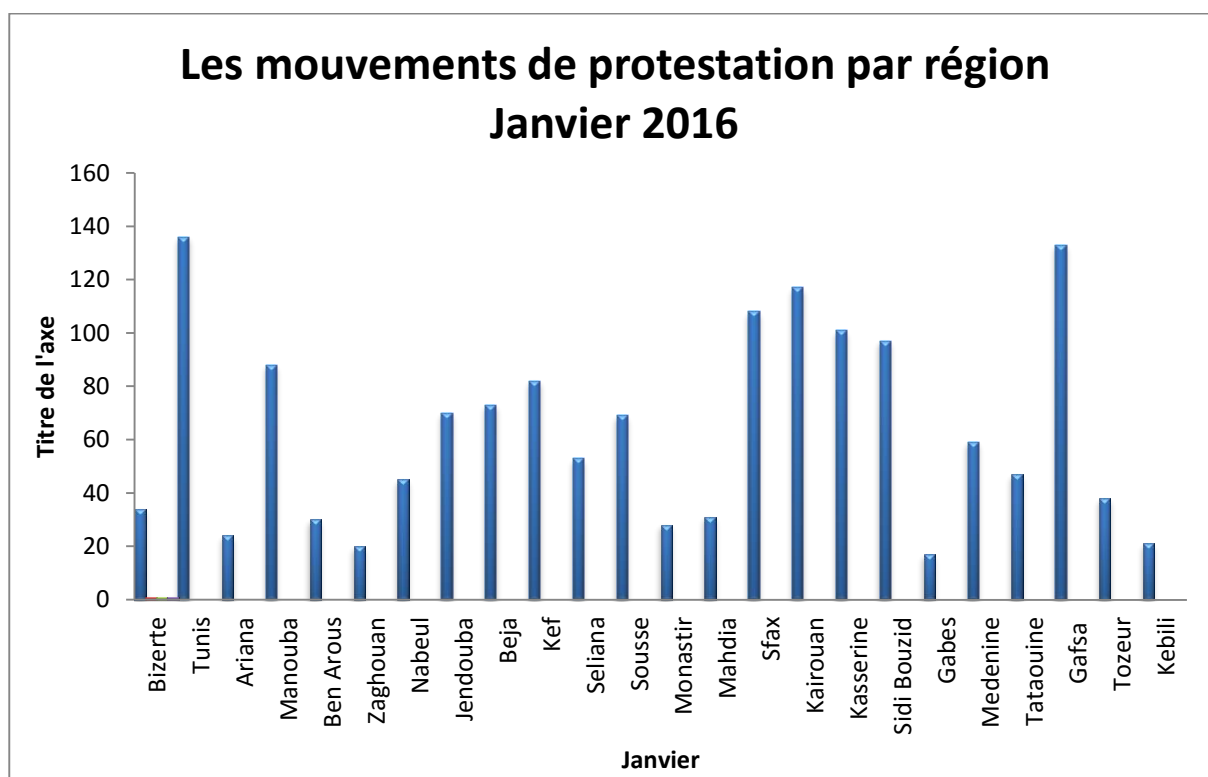
Cette vague de protestation a, très vite, gagné l'ensemble des gouvernorats du pays ce qui a provoqué une vague de violence, origine du couvre-feu national à partir de 20h00.

**La répartition de ces mouvements citoyens par région s'est faite comme suit :**

	Janvier			
	Protestations individuelles	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	4	30	34
Tunis	0	1	135	136
Ariana	0	0	24	24
Manouba	0	2	86	88
Ben Arous	0	0	30	30
Zaghouan	0	0	20	20
Nabeul	0	2	43	45
Jendouba	2	3	65	70
Beja	0	5	68	73
Kef	1	0	81	82
Seliana	0	1	52	53
Sousse	0	5	64	69
Monastir	0	0	28	28
Mahdia	0	0	31	31

Sfax	0	2	106	108
Kairouan	1	8	108	117
Kasserine	0	2	99	101
Sidi Bouzid	0	0	97	97
Gabes	0	2	15	17
Medenine	0	0	59	59
Tataouine	0	0	47	47
Gafsa	2	14	117	133
Tozeur	0	3	35	38
Kebili	0	2	19	21
Total	6	56	1459	1521

Le gouvernorat de Tunis a, incontestablement, connu la plus grande fréquence de mouvements citoyens avec 135 mouvements observés. Les gouvernorats de Gafsa (133 mouvements), Kairouan (117 mouvements), Sfax (108 mouvements) et Kasserine (101 mouvements) ne sont pas moins concernés par les actes de protestations, aussi bien individuels que collectifs.



Les gouvernorats de Ben Arous (30 mouvements), Monastir (28 mouvements), Ariana (24 mouvements), Kébili (21 mouvements), Zaghouan (20 mouvements) et Gabes (17

mouvements) ont été les témoins du nombre minimal de mouvements citoyens qu'a connu le mois de Janvier 2016.

***Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :***

Mois	Janvier	
Nature des Mouvements		%
suicides et tentatives de suicide	56	90%
autres mouvements de protestations	6	10%
Protestations individuelles	62	

Le mois de Janvier 2016 a connu 56 actes de suicide et tentatives de suicide ainsi que 6 cas de protestations individuelles autres que les suicides et tentatives de suicide mais qui restent, autant, des formes d'expression de la détresse que vivent les citoyens depuis quelque temps.

Le gouvernorat de **Jendouba** a connu 2 cas de protestations individuelles :

- Le citoyen Houcine Laadidi demande au gouverneur de la région le retrait de sa nationalité suite au refus des autorités locales de lui accorder le permis de construire sur sa propriété familiale, détenue depuis 39 ans, sous prétexte qu'elle se situe dans une zone verte ;
- Un artisan dans le commerce artisanal, tente de mettre fin à ses jours, demande son incarcération, la vente de ses enfants et tente de traverser les frontières tuniso-algérienne. Ces actes désespérés sont la conséquence douloureuse de la situation catastrophique que connaît son commerce ainsi que l'ensemble du secteur de l'artisanat.

Le gouvernorat de **Gafsa** a, également, connu deux cas de mouvements individuels :

- Une grève de la faim, décidé par Thouraya Ch'houd suite au non-octroi d'une autorisation commerciale pour son projet par les autorités locale et ce pour cause de non localisation dans les zones urbaines de rigueur ;

Le gouvernorat du **Kef** a connu l'appel de détresse d'un conducteur de camion bloqué avec 10 autres de la même profession sur les routes enneigées entre Sers et la ville du Kef.

La grève de la faim initiée par un ouvrier des chantiers urbains à Nasrallah, dans le gouvernorat de Kairouan, en guise de protestation contre le refus des autorités de tutelle de décider de la mutation de son épouse travaillant comme infirmière au village d'Ennour (sis à 30 km de Nasrallah).

***Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :***

Le suicide du jeune Ridha Yahyaoui, par précipitation du haut d'un poteau électrique le 17 Janvier, en signe de protestation contre le retrait de sa candidature de la liste des recrutements, a été l'élément déclencheur des mouvements de protestation collective contre les conditions socio-économiques dans le gouvernorat de Kasserine. Cet évènement tragique n'est pas sans nous rappeler l'acte désespéré du jeune Bouazizi à la date du 17 décembre 2010 et qui a été la flamme de la révolution tunisienne en 2011.

L'Observatoire Social Tunisien a observé 56 cas de suicides et tentatives de suicide dans 13 gouvernorats.

Tranches d'âge	moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	plus de 60 ans	Total
Masculin	4	8	21	7	5	1	46
Feminin	3	2	1	3	1	0	10
Total	7	10	22	10	6	1	56

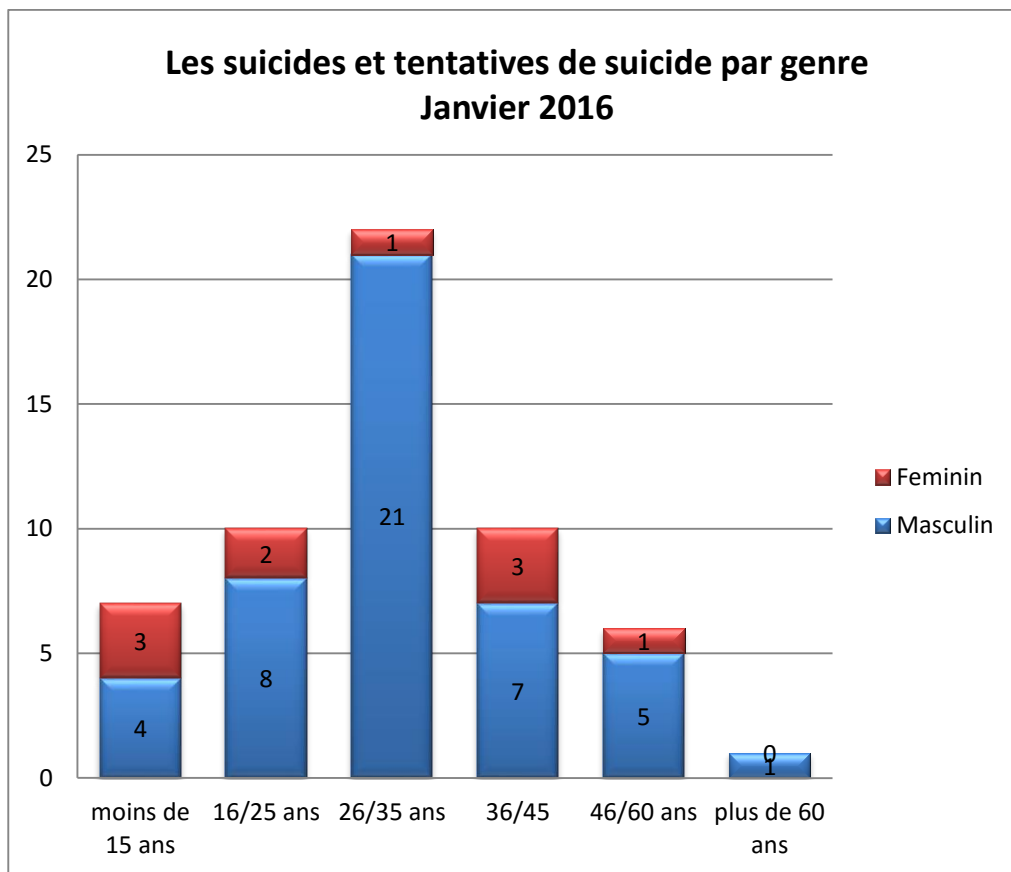
Sept cas de suicides et tentatives de suicide, (4 garçons et 3 filles) chez les enfants de moins de 15 ans ainsi que le cas tragique d'un homme de plus de 60 ans ont été enregistrés durant le mois de Janvier 2016.

La tranche d'âge située entre 46 et 60 ans a connu 6 actes de suicide et tentatives de suicide à majorité masculins avec cinq hommes et une femme.

La tranche d'âge 36/45 ans et celle des 16/25 ans ont connu le même nombre de suicides et tentatives de suicide avec une distribution, par genre, quasi-similaire.

Par ailleurs, les jeunes situés dans la tranche d'âge allant de 26 à 35 ans restent les plus touchés par les actes de suicides et tentatives de suicides avec 22 cas relevés essentiellement masculins.

Néanmoins, 10 cas de suicides féminins ont été enregistrés durant le mois de Janvier 2016, à comparer aux 46 suicides masculins constatés.



La distribution des actes de suicides et de tentatives de suicide par région se fait comme suit :

	Janvier
Villes	
Bizerte	4
Tunis	1
Ariana	0
Manouba	2
Ben Arous	0
Zaghouan	0
Nabeul	2
Jendouba	3
Beja	5
Kef	0
Seliana	1
Sousse	5
Monastir	0
Mahdia	0
Sfax	2
Kairouan	8
Kasserine	2

Sidi Bouzid	0
Gabes	2
Medenine	0
Tataouine	0
Gafsa	14
Tozeur	3
Kebili	2
Total	56

Les gouvernorats de Gafsa et de Kairouan avec, respectivement, 14 et 8 cas ont été le théâtre des plus importants actes de suicide et tentatives de suicide enregistrés courant Janvier 2016.

Les gouvernorats de l'Ariana, Ben Arous, Zaghouan, le Kef, Monastir, Mahdia, Sidi Bouzid, Médenine et Tataouine n'ont connu aucun cas de suicides et tentatives en Janvier 2016.

Les différents cas de suicides et tentatives de suicides relevés, durant le mois de Janvier 2016 sont, essentiellement, comme suit :

- Le gouvernorat de **Bizerte** :
  - Un élevé de la neuvième année, cycle de base, s'est pendu à Joumine ;
  - L'ingestion de produits chimiques par une jeune femme de 25 ans, dans la région de Joumine ;
  - L'ingestion de produits chimiques par une enfant de 14 ans, dans la région de Om El Hani, délégation de Menzel Bourguiba ;
  - Le décès d'un adulte de 62 ans dans le région de Ghar EL Meleh par immolation.
  
- Le gouvernorat de **Tunis** :
  - Le suicide par pendaison d'un jeune de 19 ans , dans la région de Zahrouni, en laissant une lettre expliquant sa lassitude et sa désillusion quant à son avenir.

- Le gouvernorat de **Manouba** :

- La menace de suicide d'un ouvrier de chantier urbain en guise de protestation contre la précarité de sa situation professionnelle ;
- Le décès par immolation d'une femme de quarante ans suite à des différends avec son fils.

- Le gouvernorat de **Nabeul** :

- Le suicide par précipitation, dans le ville de Grombalia, d'un jeune originaire de Kairouan ;
- Des différends familiaux ont poussé un jeune à se pendre dans la ville de Hammamet.

- Le gouvernorat de **Jendouba** :

- Le suicide par immolation d'un adulte natif de 1968 en signe de réclamation d'un emploi ;
- Le suicide par immolation d'un jeune serveur dans un café suite à son limogeage par son patron ;
- Une jeune femme de 36 ans s'est jeté sous un train, dans la région de Touahrya et ce, suite à des différends familiaux.

- Le gouvernorat de **Beja** :

- Un adulte de 41 ans e père de deux enfants, a tenté de s'immoler par le feu en guise de protestation contre la précarité de sa situation et son chômage ;
- La tentative de suicide par immolation de deux adultes, l'un suite à son éviction d'un lotissement appartenant à autrui et l'autre pour des causes non définies ;
- Le suicide, par pendaison, d'un jeune impliqué dans un réseau de fabrication de monnaies en contrefaçon ;

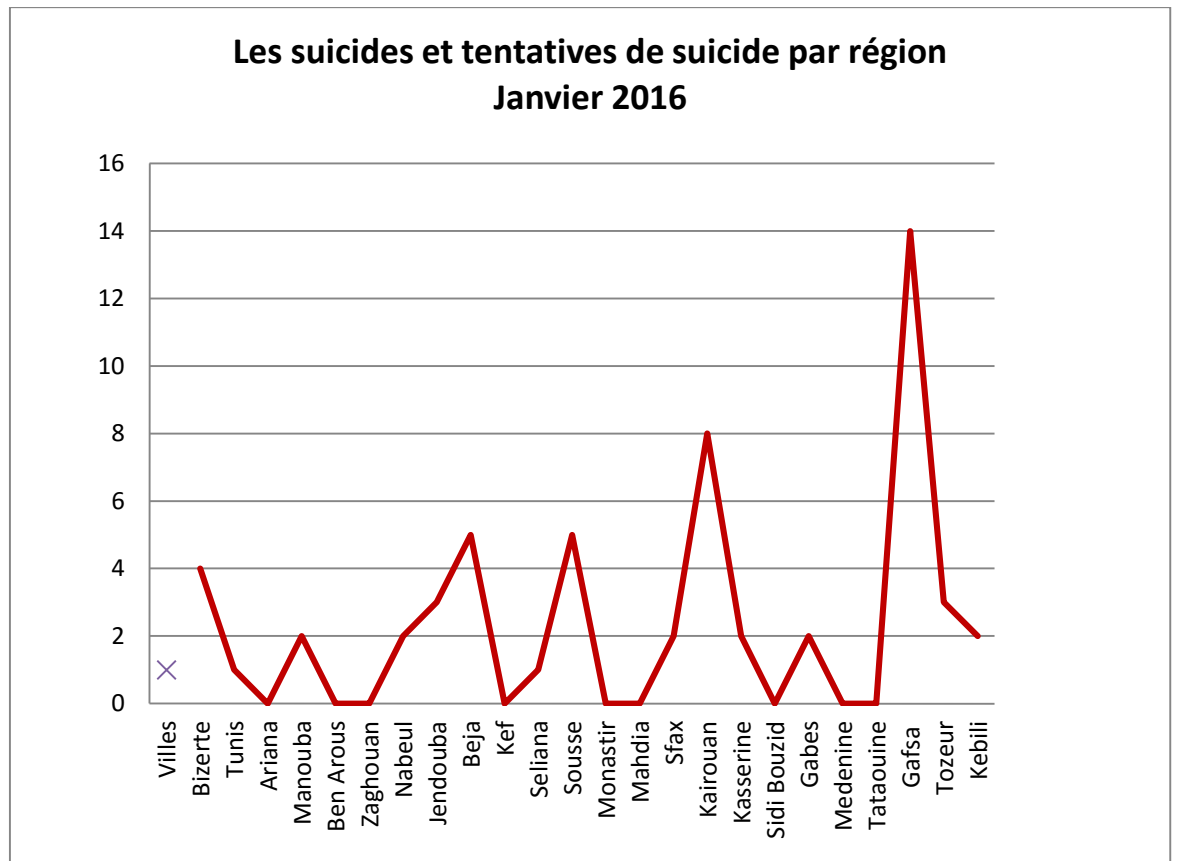


- le suicide, par pendaison, d'une femme souffrant de difficultés psychologiques.
- Le gouvernorat de **Seliana** :
  - Des différends familiaux ont poussé un jeune à s'immoler par le feu.
- Le gouvernorat de Sousse :
  - Trois cas de suicides par immolation : un jeune trentenaire ; un jeune ayant la vingtaine (pour différends familiaux) et un jeune de 22 ans suite à l'interdiction, par les instances locales, de vente de cigarettes sur sa motocyclette. Il est à noter que ce jeune s'est immolé par le feu après avoir été sauvé d'une tentative de suicide par précipitation ;
  - Le suicide d'un jeune de 22 ans souffrant de difficultés psychologiques en se jetant dans un puits ;
  - Le suicide d'une jeune fille de 16 ans suite à la baisse de ses résultats scolaires; il est à noter ue cette jeune fille vit dans un milieu familial difficile et qu'elle a tenté de mettre fin à ses jours à plusieurs reprises.
- Le gouvernorat de **Sfax** :
  - Le suicide par immolation d'un jeune natif de 1984 suite à la confiscation de son camion par les forces de l'ordre ;
  - Le suicide par précipitation d'un médecin cinquantenaire souffrant de troubles psychologiques.
- Le gouvernorat de **Kairouan** :
  - Deux cas de suicides par pendaison ; un jeune homme et un jeune homme de 29 ans récemment marié les causes restent inconnues ;
  - La menace de suicide d'un adulte par son immolation et celle de ses trois enfants suite à la coupure d'électricité dans son domicile et le montant important de se a dette vis-à-vis de la S.T.E.G. ;

- La tentative de suicide d'un adulte de 39 ans en signe de protestation suite au non versement de sa prime depuis treize mois ainsi que la précarité de sa situation ;
  - Le suicide d'une sexagénaire dans la délégation de Bouhajla.
- Le gouvernorat de **Kasserine** :
- Le suicide par immolation d'un jeune de 22 ans ;
  - Un jeune se suicide en se jetant du haut d'un poteau électrique suite au retrait de son nom de la liste des recrutements.
- Le gouvernorat de **Gabes** :
- Le suicide par pendaison d'une adulte dans la région de Zrig ;
  - Une jeune trentenaire, souffrant de difficultés psychologiques, s'immole par le feu après avoir été sauvé d'une tentative de suicide par précipitation dans un puits.
- Le gouvernorat de **Gafsa** :
- Le suicide d'un des sit-ineurs dans la blanchisserie de phosphate n°5 à Metlaoui ;
  - La tentative de suicide de 6 jeunes sans emploi et de 6 autres chômeurs en signe de dénonciation contre leur chômage ainsi que d'un autre jeune pour les mêmes causes.
- Le gouvernorat de **Tozeur** :
- Trois suicides par immolation ; un jeune de Nafta pour cause de chômage ; un jeune de 20 ans, à Tozeur et un jeune de 21 ans vivant dans le cimetière de Sidi Rehim depuis 2 mois et ce suite à des différends familiaux et sa suspension de son travail dans les chantiers urbains.

- Le gouvernorat de **Kébili** :

- Le suicide d'un trentenaire par immolation à Souk Lahad ;
- Le suicide par pendaison d'une maîtresse d'école élémentaire souffrant de difficultés psychologiques.



Il est à noter que le nombre des suicides par immolation s'élevé à 22 cas ; que les suicides par pendaison à 10 actes et que les suicides par précipitation ont concernés des actes à partir de poteau électrique ou de puits.

*Les mouvements de protestations collectifs :*

**Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit :**

	Janvier	
Protestations Instantanées	309	21.18%
Protestations Spontanées	395	27.07%
Protestations Violentes	755	51.75%
Total	1459	

Le mois de Janvier 2016 a été très mouvementé en termes de protestations collectives, puisqu'il a connu 1459 mouvements et qui sont, à majorité (51.75%), de nature violente reflétant un ras le bol collectif et d'une désillusion envers les promesses des instances étatiques.

395 mouvements de protestations collectives spontanées ont été observés durant le mois de Janvier 2016.

Bien que cette fréquence soit loin des mouvements de nature violente, il nous permet de comprendre que les citoyens continuent à intégrer ce mode de protestations afin de revendiquer et d'exprimer leur mécontentement et volonté.

Les mouvements de nature spontanée (309 mouvements) ont été, de loin, les moins fréquentes ce qui permet de supposer que les protestations prennent une nature plus organisée et plus volontaire.

**La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :**

	Total	%
Economique	164	11.24%
Social	205	14.05%
Politique	73	5.00%
Educatif	595	40.78%
Environnemental	19	1.30%
Institutionnel	148	10.14%

Religieux	4	0.27%
Sanitaire	19	1.30%
Sécuritaire	224	15.35%
Sportif	8	0.55%
Total	1459	
%Age		

Le mois de Janvier 2016 a connu une multitude de manifestations collectives, à des degrés différents, portant, essentiellement, sur des revendications socio-économiques, politiques, institutionnelles, éducatives et sécuritaires.

Bien que les revendications sociales et économiques (respectivement 205 et 164 mouvements) ont été très présentes durant ce mois de Janvier 2016. Le secteur éducatif reste, néanmoins le sujet de protestations le plus important avec 595 mouvements de protestation.

Les mouvements collectifs concernant des revendications religieuses, sanitaires, environnementales ou sportives ont été quasi-absents (en fréquences).

Ceci peut être expliqué par le fait que les préoccupations et les revendications citoyennes pour une vie décente continuent à être le sujet essentiel des mouvements de protestation.

De plus, l'absence de volonté de changement et l'absence de politiques ou actions de la part des instances étatiques face aux principaux axes de développement, tels que l'emploi, l'économique, le social, l'éducatif et autres, ont fait que ces soulèvements populaires soient prévisibles.

Par ailleurs, le calme relatif imposé par l'instauration d'un couvre-feu sans solutions effectives, n'est que momentané et insuffisant pour calmer les mouvements de protestations qui continuent à gronder et menacer d'un nouveau soulèvement populaire. Le feu continue à s'attiser sous les cendres...

**L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :**

	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	26	45	93	164	11.24%
Social	42	53	110	205	14.05%
Politique	18	21	34	73	5.00%
Educatif	144	175	276	595	40.78%
Environnemental	5	5	9	19	1.30%
Institutionnel	33	38	77	148	10.14%
Religieux	2	2	0	4	0.27%
Sanitaire	5	3	11	19	1.30%
Sécuritaire	30	52	142	224	15.35%
Sportif	4	1	3	8	0.55%
Total	309	395	755	1459	
%	21.18%	27.07%	51.75%		

Les mouvements de protestations instantanées représentent 21.18% de l'ensemble des mouvements enregistrés en Janvier 2016. Bien que le secteur éducatif soit le plus présent avec 144 mouvements, les secteurs socio-économiques, institutionnels et sécuritaires sont aussi des sujets de revendications par des mouvements de protestations instantanées.

Par ailleurs, l'Observatoire Social Tunisien a enregistré 359 mouvements de protestation spontanée, soit 27.07% des mouvements.

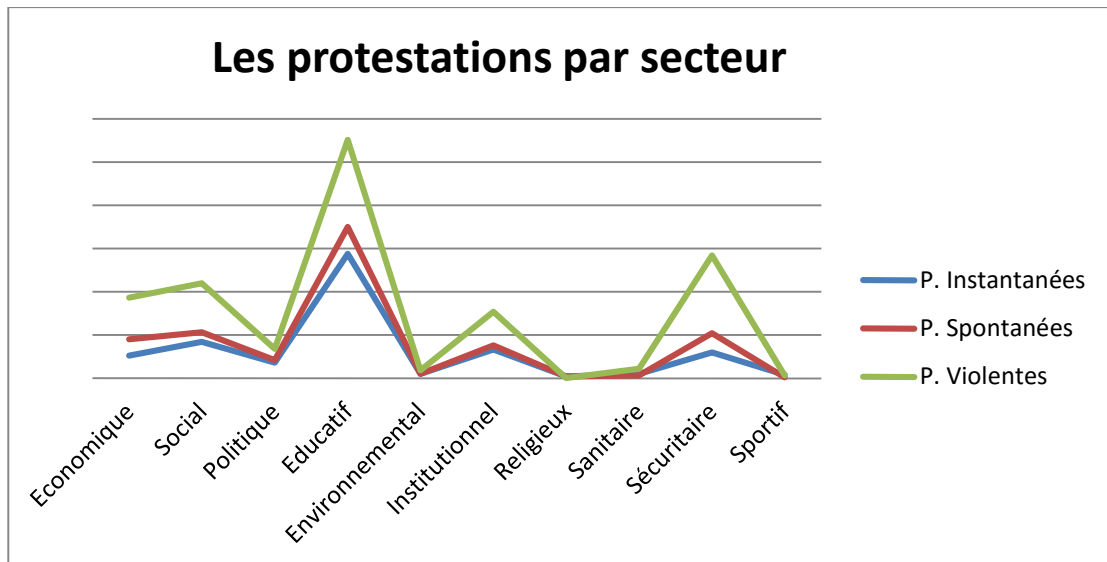
En outre, les plus importants mouvements de protestations enregistrés en Janvier 2016, ont été, sans doute, les mouvements de nature violente.

En effet, 51.75% des manifestations citoyennes observées ont été de nature violente avec, 18.8% à revendications sécuritaires, 14.57% à revendications sociales, 12.32% liés à l'économie, 10.20% en relation avec les institutions et les revendications politiques ont été présentes à hauteur de 4.5%.

Mais le secteur qui a connu le plus de manifestations citoyennes violentes reste, sans concurrence, le secteur éducatif avec 276 mouvements soit 36.56% de l'ensemble des protestations.

Ce dernier, a été le théâtre de manifestations portant sur un ensemble de problématiques tournant autour des nouvelles décisions ministérielles concernant l'annulation

de la semaine bloquée, les difficultés d'inscription et du déroulement des examens dans le milieu universitaire.



Hormis le secteur éducatif, l'essentiel des protestations a porté sur des revendications socio-économiques, sécuritaires, institutionnelles et, en moindre importance, des revendications politiques. Puisque, l'absence flagrante de la classe politique, lors des récents évènements, a été constatée ; ce qui n'est pas sans rappeler le scénario de décembre 2010.

En dépit des revendications liées au développement régional et à l'infrastructure de base, les mouvements collectifs portent, essentiellement, sur des préoccupations d'ordre social et économique et cela est directement relié au problème de chômage, dont sont témoins toutes les régions et tranches d'âge.

Les mouvements de protestations, de toute nature, liées aux secteurs administratif, institutionnel et sécuritaire sont le reflet du mécontentement des citoyens envers les instances étatiques.

Cette relation entre l'Etat et le citoyen continue à être un obstacle à la bonne gouvernance et à la construction de la citoyenneté conduisant à la conclusion qu'il y a nécessité de réviser le mode de fonctionnement des instances étatiques en contact direct avec les citoyens.

Une analyse approfondie des évènements, de ce mois de Janvier 2016, permet de classer les moyens de protestations sur une échelle de 1 à 5 par ordre de fréquence :

- Les plus fréquents ont été les agressions, les blocages de route par des pneus brûlés ainsi que les affrontements avec les forces sécuritaires ;
- Il s'en suit les mouvements à travers les réseaux sociaux, les sit-ins, les grèves et grèves de la faim, les blocages d'activités et investissement d'institutions publiques, les attaques contre les postes sécuritaires, la désobéissance civile et les manifestations pacifiques ;
- En troisième lieu, les appels à travers les medias, le blocage de sortie de certains fonctionnaires, le blocage de circulation des trains, l'annonce de vente des diplômes et la signature de pétitions ;
- En quatrième, le boycott des examens et les menaces de démission ;
- Enfin, le port de banderoles rouges, l'abandon de la nationalité, la mise en place d'une chaîne humaine, les menaces de suicide, suicides symboliques, la couture des bouches et une marche de revendication vers la capitale.

### **Les mouvements collectifs de protestations par région durant le mois de Janvier 2016 :**

Le mois de Janvier a connu le suicide du jeune chômeur Ridha Yahyaoui dans le gouvernorat de Kasserine. Cet évènement a été le déclencheur d'un soulèvement populaire ainsi que de mouvements de protestation dans le gouvernorat de Kasserine qui se sont, vite, propagés aux autres gouvernorats ; et ce pour dénoncer la marginalisation, le manque de développement et le manque d'alternatives et offres d'emploi dont souffrent les régions.

Janvier									
Politique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Institutionnel	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif
	3	2	22	0	0	0	0	0	0
	13	10	42	0	20	0	0	35	3
	4	1	12	0	3	0	0	1	0
	9	3	35	5	8	0	0	21	0
	5	0	19	0	0	0	0	4	0
	4	0	10	0	1	0	0	3	0
	9	0	20	0	4	0	0	4	0
	7	2	32	0	5	0	6	8	0



	8	3	34	0	5	0	0	10	0
	10	2	41	0	5	0	0	18	0
	9	1	22	0	5	0	6	3	0
	7	6	36	0	2	0	0	9	0
	2	1	17	0	2	0	0	5	1
	3	1	19	0	2	2	0	2	0
	11	6	39	3	16	2	7	10	3
	24	5	33	4	10	0	0	11	0
	18	9	34	0	13	0	0	14	1
	25	6	22	0	11	0	0	12	0
	1	0	11	0	1	0	0	1	0
	3	3	20	0	11	0	0	16	0
	4	3	12	0	8	0	0	16	0
	20	7	38	7	11	0	0	14	0
	4	1	15	0	3	0	0	4	0
	2	1	10	0	2	0	0	3	0
	205	73	595	19	148	4	19	224	8

Tous les gouvernorats, sans exception, ont connu des mouvements de protestations de nature **socio-économique** (la création d'emplois et le développement régional), **éducative** (contre les réformes ministérielles).

Les gouvernorats de Tunis, Manouba, le Kef, Kasserine, Médenine, Tataouine et Gafsa ont connu les plus importantes manifestations dénonçant les pratiques **sécuritaires**.

Ce secteur de revendications était moins présent dans les protestations des gouvernorats de Bizerte, Ariana, Ben Arous, Zaghouan, Séliana, Nabeul, Monastir, Mahdia, Gabes, Tozeur et Kébili.

Le secteur **institutionnel** a été la cible de mouvements de protestations dans les gouvernorats de Tunis, Sfax, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Médenine et Gafsa.

Il a été, en revanche, absent ou quasi-absent dans les gouvernorats de Bizerte, Ariana, Ben Arous, Zaghouan, Sousse, Monastir, Mahdia, Gabes, Tozeur et Kébili.

Les revendications d'ordre **politique** n'ont connu de manifestations citoyennes collectives importantes que dans les gouvernorats de Tunis, Kasserine, Gafsa, Sidi Bouzid, Sousse et Mahdia.

La pollution **environnementale** a fait l'objet de mouvements de protestations dans les gouvernorats de Gafsa, Manouba, Kairouan et Sfax.

les structures sanitaires et le secteur de **la santé** ont été le théâtre de protestations collectives dans les gouvernorats de Sfax, Jendouba et Séliana.

Les protestations d'ordre **sportif** et **religieux** ont été les moins fréquentes durant le mois de Janvier 2016.

**Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :**

Villes	Janvier			Total
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	
Bizerte	11	7	12	30
Tunis	36	32	67	135
Ariana	8	5	11	24
Manouba	20	25	41	86
Ben Arous	7	9	14	30
Zaghouan	9	3	8	20
Nabeul	9	15	19	43
Jendouba	16	14	35	65
Beja	12	21	35	68
Kef	18	25	38	81
Seliana	9	15	28	52
Sousse	11	18	35	64
Monastir	6	7	15	28
Mahdia	19	5	7	31
Sfax	28	35	43	106
Kairouan	11	32	65	108
Kasserine	21	15	63	99
Sidi Bouzid	12	20	65	97
Gabes	3	4	8	15
Medenine	8	22	29	59
Tataouine	12	16	19	47
Gafsa	10	32	75	117
Tozeur	9	11	15	35
Kebili	4	7	8	19
Total	309	395	755	1459

Les protestations spontanées ont connu des fréquences variables à travers les différents gouvernorats.

En effet, les gouvernorats de Bizerte, Sfax, Kasserine, Manouba, Mahdia, le Kef, Jendouba, Béja, Sidi Bouzid et Tataouine ont enregistré les manifestations spontanées les plus fréquentes, durant Janvier 2016. Les citoyens des gouvernorats de Kebili, Gabes, Ben Arous, Monastir ont été les moins présents dans ce type de protestations.

L'Observatoire Social Tunisien a relevé que les gouvernorats de Sfax, Tunis, Kairouan, Gafsa, Manouba, le Kef, Medenine, et Sidi Bouzid ont connu plus d'une vingtaine de protestations spontanées durant ce mois de Janvier 2016 et les gouvernorats les moins touchés ont été, successivement, Zaghouan, Gabes, Ariana, Mahdia, Bizerte, Ben Arous et Kebili,

Les mouvements de nature violente ont été le mode d'expression des manifestations citoyennes les plus fréquents, durant Janvier 2016, avec 755 mouvements, à travers tous les gouvernorats et ce, à variables fréquences.

Les gouvernorats de Tunis, Gafsa, Kairouan et Sfax ont dépassé la barre des 100 manifestations.

Les gouvernorats de Kasserine, Sidi Bouzid, Manouba, le Kef, Beja, Jendouba, Sousse et Medenine ont enregistré plus d'une soixantaine de mouvements violents.

Les moins présents ont été les gouvernorats de Gabes, Kebili et Zaghouan avec moins de 20 mouvements de protestation.

### ***Les violences :***

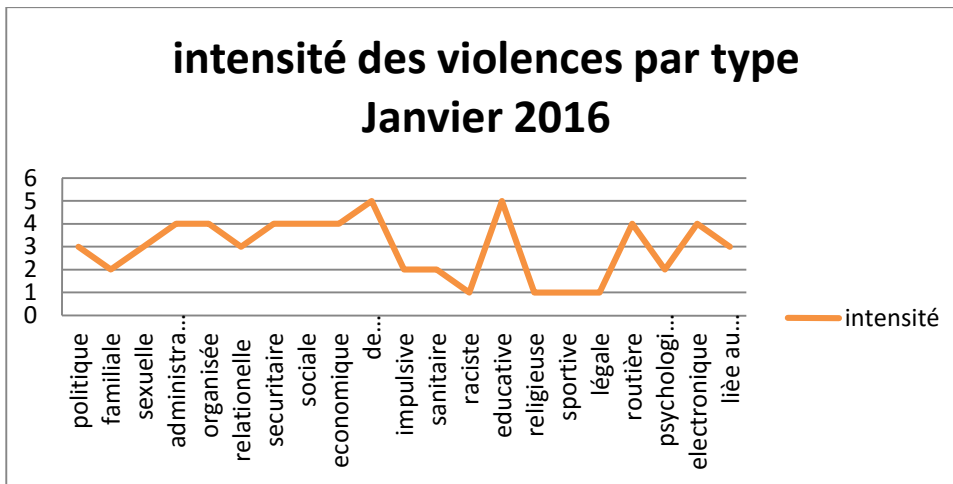
Les mouvements de protestations qu'a connues l'ensemble du pays, durant le mois de Janvier 2016, se sont accompagnés par des actes de violence à différents degrés.

Ces mouvements ont eu pour conséquence plusieurs affrontements avec les forces de l'ordre, plusieurs victimes de violences sécuritaires, l'instauration d'un couvre-feu national, une vague d'arrestation des délinquants soupçonnés d'actes de dégradation de biens d'autrui. Cette vague d'arrestations a eu pour conséquence certaines détentions abusives, en l'occurrence celles d'un nombre d'activistes et de membres de la société civile.

L'Observatoire Social Tunisien a, par ailleurs, relevé l'augmentation des actes de violence subis par les enfants et surtout dans le milieu scolaire et éducatif ou dans les espaces publics (à des fins d'agressions sexuelles).

La violence routière continue à être très présente provoquant des décès tragiques et reflétant, par-là, le comportement de non respect des règles de conduite par les conducteurs.

Une analyse qualitative, à travers les différents types de violences a permis de dresser le graphe suivant :



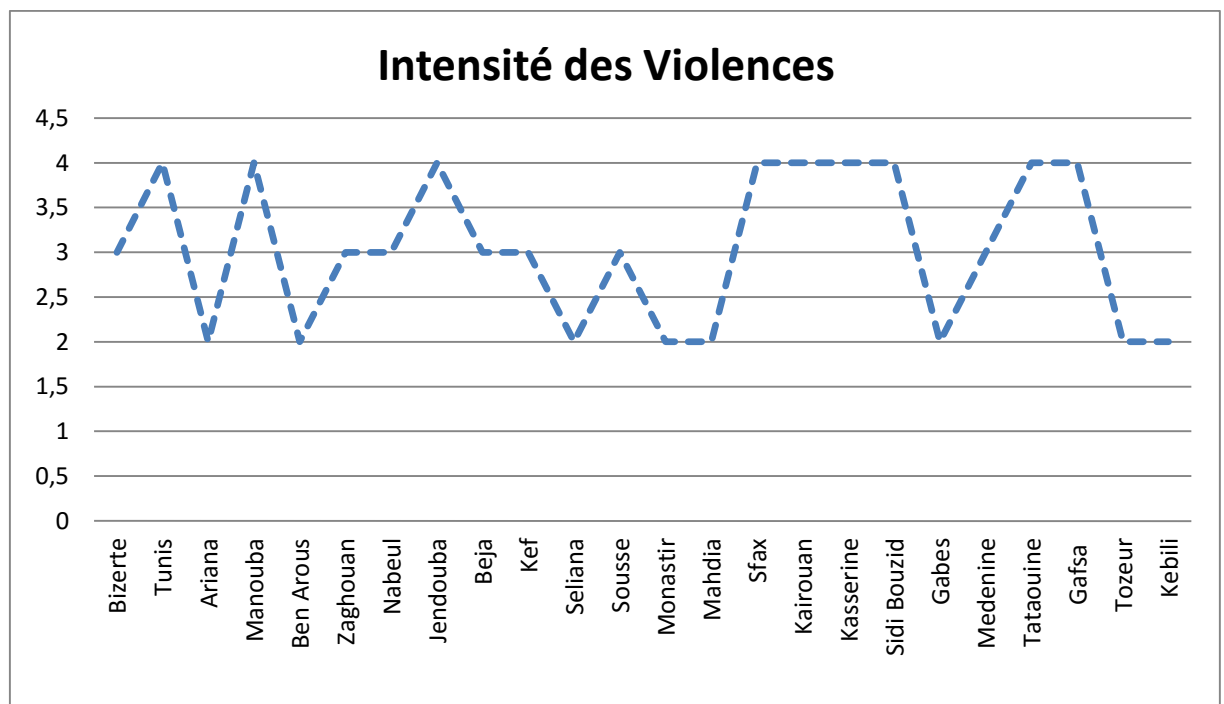
- La violence sociale : des tentatives de vols et de dégradation ont été observés à Ben Arous, Gabes, Gafsa, Douz, Dguech, Tejerouine et Mahdia ou il y a eu vol par effraction du coffre de l'Union Tunisiennes de la Solidarité Sociale.

Les régions de Cité Habib(Sfax), Rgueb (Sidi Bouzid), et d'autres quartiers de Sousse, Tozeur, Tunis (cité Ettadhamen) et El Fahs ont connu des actes de vols durant les 21, 22,23 Janvier ;

- La violence **Familiale** : le mois de Janvier 2016 a été les témoins de violences familiales et conjugales. Dans le gouvernorat de l'Ariana Une femme a mis fin à la vie de son mari dépendant aux drogues, un homme a violenté sa femme en provoquant la fracture de son bras. Dans le gouvernorat de Jendouba, un homme met fin à la vie de sa belle-sœur et sa nièce suite à un différend familial ainsi qu'une tentative de meurtre par arme blanche subie par une épouse de la part de son mari.

Dans la ville de Grombalia, une épouse non constante pour un rapport marital, s'est vue frappée par son mari au niveau de l'œil droit ce qui a eu pour conséquence la perte de la vue de cet œil.

- Les agressions **sexuelles** : Hammem Echott a été témoin du détournement et viol d'une femme enceinte de 3 mois lors d'une promenade en compagnie de son époux. Dans la région de Msida, Trois adultes, dont un sexagénaire, ont abusé sexuellement d'un enfant de 8 ans. Dans le gouvernorat de Manouba, une handicapée mentale a été agressée par un ouvrier dans son chantier de travail. Le gouvernorat de Tunis et plus exactement la station métro « jeunesse » a été le théâtre d'une tentative de viol de deux jeunes filles de 18 ans.
- La violence liée au **terrorisme** : dans les régions de Sbeitla, Jbal Sammama des terroristes ont menacé les habitants, dont un enfant de 9 ans et ce dans le but de se munir de nourritures et de couvertures ;



- Des actes de violences **criminelles** ont été observés sous différentes formes, motivés, essentiellement, par la vengeance et le règlement de comptes. D'autres formes de

violences criminelles ont été vues, comme la tentative d'enlèvement d'un nourrisson issu d'une relation hors mariage, la tentative d'escroquerie et de meurtre par un rituel de guérison religieux, le saccage d'un cimetière chrétien dans la ville de Hammamet, les tentatives d'enlèvements d'un enfants de 14 dans la ville de Gabes et la tentative d'enlèvement d'une jeune fille de 18 ans, dans la ville de Sousse et le renversement de sa mère en tentant de la protéger de son ravisseur et l'agression d'un agent de la S.T.E.G. par des délinquants ce qui a provoqué son décès.

- Des actes de violence dans le milieu **éducatif** ont, également, été relevés comme le cas de cette jeune fille qui a agressé son amie avec une arme blanche sur le visage, ce directeur d'école élémentaire qui gifle un élève en présence de sa mère dont la réaction a été de rendre la gifle au directeur et cet acte de vol et incendie d'une école élémentaire dans la ville de El Hamma , gouvernorat de Gabes ;
- La violence dans le secteur **de la santé** a été constatée dans un hôpital régional qui a été le théâtre du décès, par négligence, d'une femme enceinte. Dans la ville de Gargour (gouvernorat de Sfax) les cours ont été interrompus dans une école élémentaire suite à une épidémie de d'hépatite provoquée par pénurie d'eau potable ;
- Des cas de violence **sécuritaire** ont été observés dans la ville de Sfax quand un ancien sergent de l'armée national se fait agréer par des unités de l'ordre pour le jeter ensuite dans une benne à ordures où il a passé la nuit avant d'être retrouvé par ses voisins le matin suivant. L'agression, par un agent de l'ordre, du gardien d'une clinique quand il l'a empêché, accompagné d'un ami, de rendre visite, en dehors des heures permises, à un patient hospitalisé.